

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2731 Société : RAN

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : HICHAM LATIFA

Date de naissance : 15/03/56

Adresse : Habib Bourguiba

Tél. : 06 24 60 60 38 Total des frais engagés 300,00 H + 1.600 + 93,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur K. SNOUSSI
OTH-RIHINO- LARYNGOLOGISTE
Chirurgie de l'Oreille
47, Avenue Hassan II - Casablanca
Tél : 05 22 27 80 78 / 05 22 28 94 67
INPE : 091 130633

Date de consultation : 08/11/2023

Nom et prénom du malade : HICHAM LATIFA Age: 67 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Maladie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Maladie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 20/11/2023

Signature de l'adhérent(e) : RL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/11/2013	O		300	Docteur K. BOUSSOUSSI DENTISTE CHIRURGIEN DE LA MOUTH 47 Avenue de la République BP 2226 20000 CASABLANCA Tél: 06 61 06 92 32

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MOURA Dr MEHDI BENMAKHLOUF Tél : 06 61 06 92 32	8.11.23.	33,50

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
RADIOLOGIE Oncologie et Diagnostique ICE: 0016140000000000 111, Bd A. Bourguiba Casablanca Tél: 06 61 06 92 32	9.11.23	oreille nez	1600 D.M

AUXILIAIRES MEDICAUX

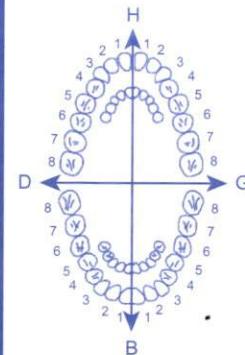
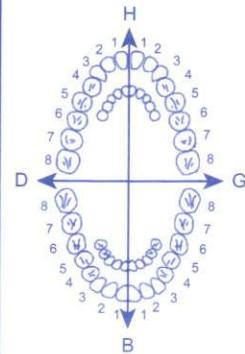
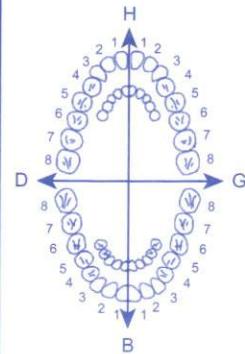
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552	
D	00000000	00000000	G	
B	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
(Création, remont, adjonction)	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DEBUT D'EXECUTION
	H	25533412	21433552	
D	00000000	00000000	G	
B	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			FIN D'EXECUTION



08/11/2023

الدكتور خالد غازي سعدي

إختصاصي في أمراض وجراحة

الأذن، الأنف والحلق

جراحة الصمم

زرع قوقعة الأذن

(خريج كلية الطب بتولوز (فرنسا))

مدير مركز السمع بمستشفى الشيخ خليفة
أستاذ مشارك بجامعة محمد السادس للعلوم الطبية

Madame HICHAM Latifa

1) OTOSAN Spray nasal

93.50 - 2 pulvérisations 2 x / j 6+ jours

PHARMACIE MZOUR
Dr. MHD. RABHI - TAHAR
Tel: 05 22 26 92 32

Dr. KHALID GHAZI Soudi
Officier de Santé - Dr. en Médecine - Chirurgien
47 Avenue Hassan II - Casablanca - Maroc
Tél: 05 22 26 94 67 - 05 22 26 47 37
Mobile: 06 53 59 03 10 - 06 53 59 03 33

47, Avenue Hassan II - 20130 Casablanca - محج الحسن الثاني الدار البيضاء -

Tél. : 05.22.27.80.78 / 05.22.26.94.67

E-mail : k.g.soussi@gmail.com - en cas d'urgence .. 06 53 59 03 10

F A C T U R E

N° de l'admission : 23009608 N° Facture : 23009377 Date facturation : 09/11/2023

Nom et prénom du patient : **LATIFA HICHAM**

Convention : **PAYANT MUPRAS (RAM)**

TraITEMENT : **Examen radiologique**

Entrée: 09/11/2023 Sortie: 09/11/2023

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
TDM OREILLE MOYENNE		1 280.00	1 280.00
	Sous-Total		1 280.00
PRESTATIONS EXTERNES	Nombre	Prix unitaire	Montant
DR LAMIAE EL OUARDIGHI		320.00	320.00
	Sous-Total		320.00

RETENU HONORAIRE :

MÉDECIN	Taux (%)	Montant	Montant de retenu
DR LAMIAE EL OUARDIGHI	10	320.00	32.00
	Sous-Total		32.00

arrêtée la présente facture à la somme de :

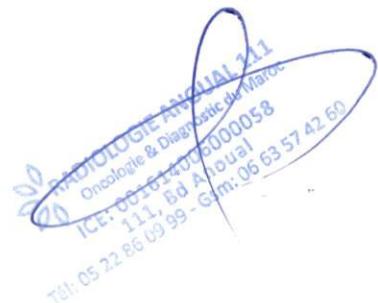
Mille six cents dirhams

Total : 1 600.00

Part patient 1600.00

Notre compte bancaire :

Adhérent : MME HICHAM LATIFA
Mle : 0002731
PC N°



Docteur K. G. SNOUSSI

Oto-Rhino-Laryngologue

Chirurgie de l'Oreille

IMPLANTATION COCHLEAIRE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

Professeur associé à UM6SS

Directeur du Casablanca audition center

Hôpital cheikh khalifa



08/11/2023

دکتور خالد غزی سنوی

اختصاص في أمراض وحاجة

الأذن، الأنف والحلقة

حراحة الصمم

زرع قوقعة الأذن

(خريج كلية الطب بتولوز (فرنسا))

مدير مركز السمع يستشفى الشيخ خليفة
أستاذ مشارك بجامعة محمد السادس للعلوم الطبية

Madame HICHAM Latifa

TDM DES ROCHER

Poche de R étraction DROITE +++

DOCTEUR K. SNOUSSI
OTII-RHÔNE-LAVAL
Chirurgie de l'Urologie
47, Avenue Pasteur - 13001 Marseille
Tél.: 05 22 27 85 26 / 06 91 26 94 67
NPE: 091130693

47, Avenue Hassan II - 20130 Casablanca - المغرب - العنوان: 47

Tél. : 05.22.27.80.78 / 05.22.26.94.67

E-mail : k.g.soussi@gmail.com - en cas d'urgence : 06 53 59 03 10

Casablanca, le 09 Novembre 2023

DR. K. SNOUSSI

MME. HICHAM LATIFA

COMPTE RENDU

TDM DES ROCHERS

Indication :

Poche de rétraction à droite.

Technique :

Acquisition hélicoïdale sans injection produit de contraste iodé.

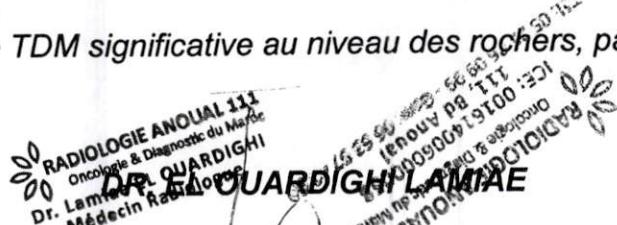
Résultat :

A droite comme à gauche :

- Absence d'anomalie tomodensitométrique des conduits auditifs externes.
- Membrane tympanique fine des deux cotés.
- Respect des chaînes ossiculaires.
- Aspect libre et bien pneumatisé de la caisse du tympan à droite comme à gauche.
- Respect des tegmen antré et tegmen tympani.
- Respect de la fenêtre ovale, du mur de la logette et de l'attique des deux cotés.
- Absence d'anomalie TDM cochléo-vestibulaire.
- Absence d'anomalie notable des conduits auditifs internes.
- L'antre et les cellules mastoïdiennes sont libres et bien aérées des deux cotés.
- A noter un épaississement avec rétraction de la membrane tympanique à droite.

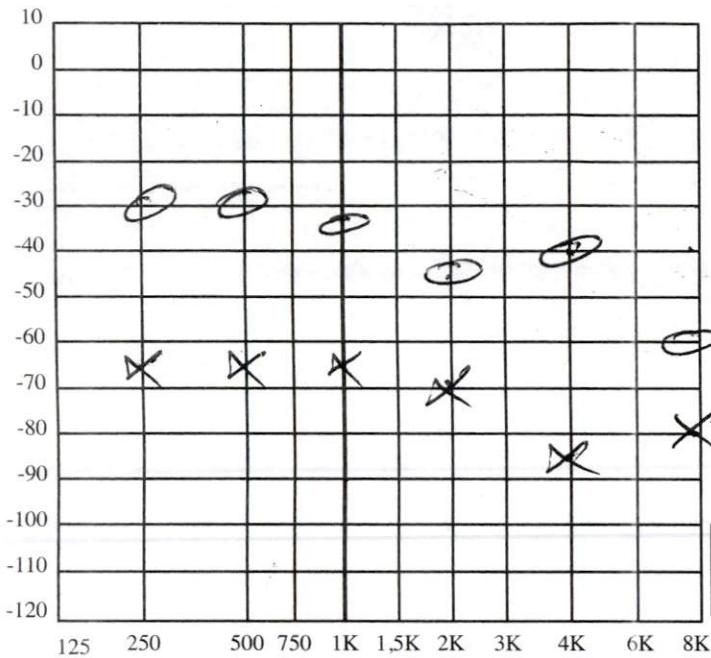
Conclusion :

- Aspect scannographique d'un épaississement avec rétraction de la membrane tympanique à droite.
- Absence d'anomalie TDM significative au niveau des rochers, par ailleurs.

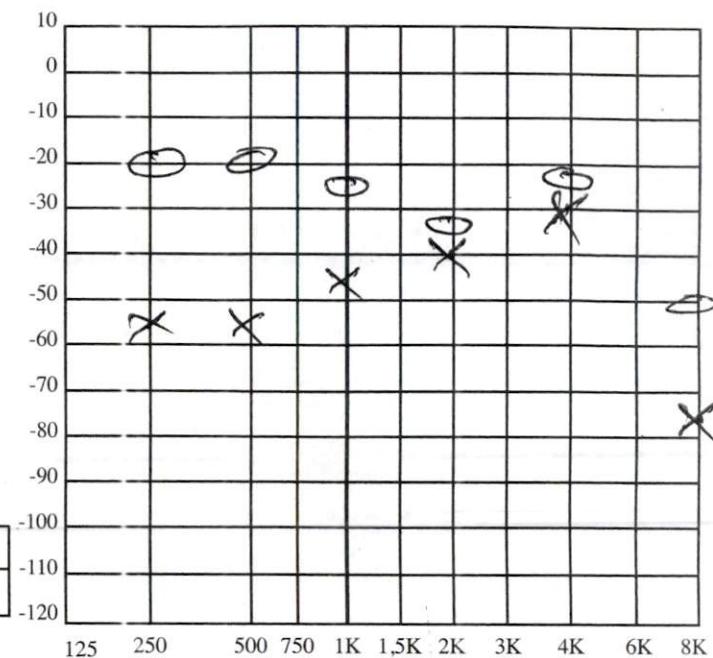


AUDIOMETRIE TONALE

OREILLE DROITE



OREILLE GAUCHE



PERTE AUDITIVE

O.D.	O.G.
500	
1000	
2000	
4000	
Totaux	

WEBER

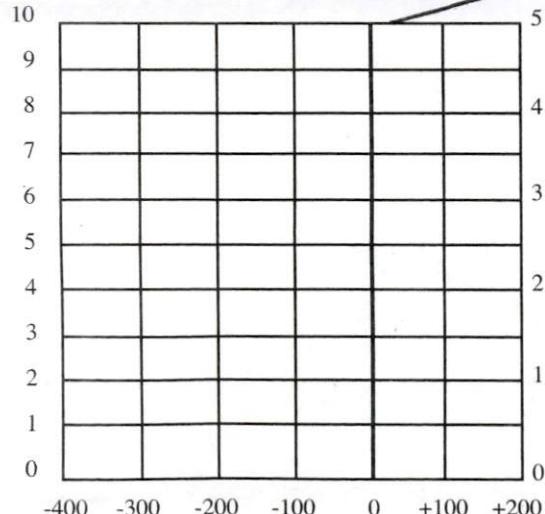
250Hz 500Hz 1000Hz 2000Hz 4000Hz 6000Hz

C. A. :

PR de

C. O. R. :

TYMPANOMETRIE O. D.



IMPEDANCEMETRIE

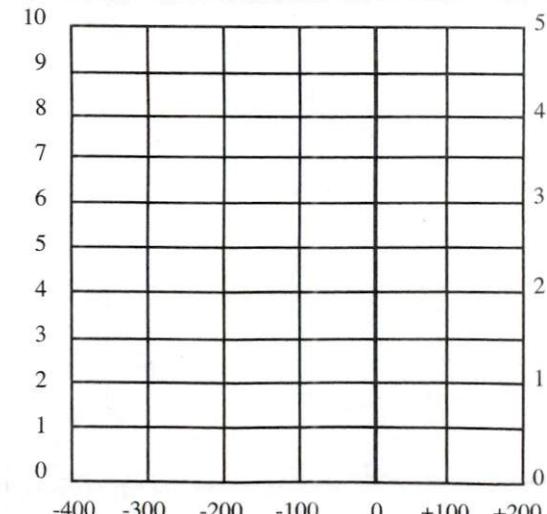
REFLEXE STAPEDIEN

O. D.		O. G.	
Contro	Ipsi	Contro	Ipsi

OBSERVATIONS :

12 anni al
Docteur K. S. SOUSSI
OTHR LARYNGOLOGISTE
47 Avenue 55 22 27 85 37 25 44
Télé: 091 380 66 6

TYMPANOMETRIE O. G.



الدكتور خالد سنوسي
 اختصاصي في أمراض وجراحة
 الأنف، الأنف و الحلق
 جراحة الصمم
زرع قوقعة الأذن
 خريج كلية الطب بتولوز (فرنسا)
 ملحق سابقاً بمستشفيات تولوز

Docteur K.G. SNOUSSI

Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie

Chirurgie de l'Oreille

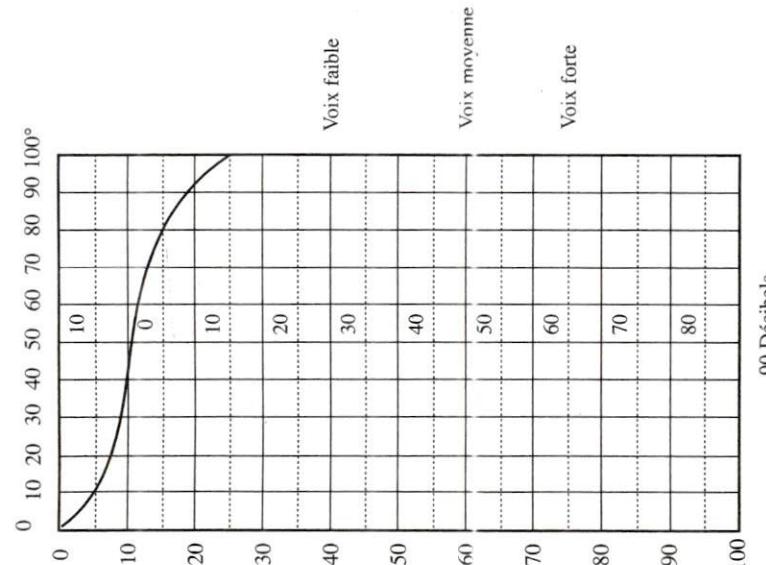
IMPLANTATION COCHLEAIRE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

Ancien Attaché des Hôpitaux de Toulouse



AUDIOMETRIE VOCALE



O. D. :

O. G. :

AUDIOMETRIE

NOM : *Hicham*

PRENOM : *Latifat*

Docteur K.G. SNOUSSI
 OTORHINOLARYNGOLOGIE
 Chirurgie de l'Oreille
 Casablanca
 47, Avenue Hassan II - 20130 Casablanca - Tel. : 05.22.27.80.78 / 05.22.26.94.67 - Fax. : 05.22.22.08.76
 E-mail : k.g.snoussi@gmail.com